



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)
Recrutement d'un cabinet pour la fourniture, le déploiement et
l'assistance d'un logiciel de gestion comptable et financière
conforme au SYCEBNL (OHADA)

Projet DigiCoop-WA+

© Avril 2026

Table des matières

I. Contexte et justification	2
II. Objectif général de la mission	2
III. Objectifs spécifiques de la mission	2
IV. Etendue de la mission	3
V. Résultats attendus	4
VI. Livrables attendus	4
VII. Lieu d'exécution de la mission	4
VIII. Profil et qualifications du cabinet	4
IX. Critères de sélection	5
X. Délai de dépôt et de validité des offres	6

I. Contexte et justification

La Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest (CIF) est une organisation faîtière régionale intervenant dans la coordination, l'appui institutionnel et la mise en œuvre de projets et programmes de développement financés par des partenaires techniques et financiers.

Dans ce cadre, la CIF est qualifiée d'entité à but non lucratif (EBNL) au sens de l'Acte uniforme OHADA relatif au Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL), adopté en décembre 2022 et entré en vigueur le 1er janvier 2024.

À ce titre, la CIF est tenue de :

- tenir une comptabilité conforme au SYCEBNL ;
- assurer la traçabilité des ressources financières issues des bailleurs ;
- produire des états financiers SYCEBNL, des rapports financiers par projet, ainsi que les documents exigés par l'OHADA, les autorités nationales et les partenaires techniques et financiers.

Afin de se conformer à ces exigences réglementaires et de renforcer la transparence ainsi que l'efficacité de sa gestion financière, la CIF souhaite se doter d'un logiciel intégré de gestion comptable, financière et des projets, conforme au SYCEBNL, assorti d'un dispositif de formation et d'assistance technique pour la rendre autonome dans l'exploitation du dispositif.

II. Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de doter la CIF d'un système informatique intégré, fiable et conforme au SYCEBNL, permettant la gestion complète de la comptabilité et des projets financés par les bailleurs, ainsi que la production automatique des états financiers et des rapports réglementaires requis, tout en garantissant une appropriation durable par les utilisateurs.

III. Objectifs spécifiques de la mission

De manière spécifique, la mission vise à :

1. Fournir à la CIF un logiciel conforme au SYCEBNL (OHADA), adapté à la gestion des projets de développement ;
2. Installer, paramétrer et personnaliser le logiciel selon l'organisation, les projets et les besoins spécifiques de la CIF ;
3. Accompagner la CIF dans la reprise des opérations déjà réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet DigiCoop-WA+ pour le compte des années 2025 et 2026 ;
4. Assister la CIF pour l'ouverture de l'année comptable 2026 pour le projet DigiCoop-WA+ ;

5. Former les utilisateurs et administrateurs pour une utilisation autonome et sécurisée du système ;
6. Assurer une assistance technique et fonctionnelle post-déploiement.

IV. Etendue de la mission

1. Fourniture et installation du logiciel

Le cabinet retenu devra :

- Fournir une **licence de logiciel conforme au SYCEBNL** ;
- Installer le logiciel sur serveur local ou sur une architecture appropriée approuvée par la CIF ;
- Mettre en place :
 - les mécanismes de sécurité (droits d'accès, journal des opérations) ;
 - les dispositifs de sauvegarde et de restauration ;
 - la traçabilité des opérations comptables et financières.

2. Fonctions minimales attendues du module comptable

Le logiciel devra notamment permettre :

- La saisie et la validation des écritures comptables ;
- La tenue des journaux et balances SYCEBNL ;
- La gestion des immobilisations avec :
 - calcul automatique des amortissements ;
 - suivi et sortie des immobilisations ;
- La gestion des dons, subventions, cotisations et fonds affectés ;
- La production automatique :
 - des états financiers SYCEBNL ;
 - des rapports financiers par projet et par bailleur ;

- La numérisation et le rattachement des pièces justificatives aux écritures comptables.

3. Paramétrage et personnalisation

- Paramétrage du plan comptable SYCEBNL ;
- Configuration de la comptabilité par projet, programme et bailleur ;
- Gestion des profils utilisateurs et des droits d'accès ;
- Tests fonctionnels et validation finale avec la CIF.

4. Renforcement des capacités

- Formation des administrateurs du système ;
- Formation des utilisateurs finaux ;
- Sessions pratiques basées sur les données réelles de la CIF (reprise des transactions du projet DigiCoop-WA+ année 2025 et 2026) ;
- Remise des manuels utilisateurs et administrateurs.

5. Assistance technique

- Assistance technique post-déploiement pour une durée minimale de **six (06) mois** ;
- Maintenance corrective et accompagnement fonctionnel.

V. Résultats attendus

Les résultats attendus de la mission sont les suivants :

- Le logiciel SYCEBNL pleinement fonctionnel et opérationnel ;
- Des utilisateurs formés et autonomes ;
- Une comptabilité fiable, centralisée et conforme aux exigences OHADA ;
- Des états financiers et rapports produits automatiquement dans les délais.

VI. Livrables attendus

Il est attendu de la mission, les livrables suivants :

1. Rapport de diagnostic et de paramétrage ;
2. Logiciel installé et configuré ;
3. Manuels utilisateurs et administrateur ;
4. Supports et rapports de formation ;
5. Rapport final de mission.

VII. Lieu d'exécution de la mission

La mission sera exécutée principalement à Ouagadougou, dans les locaux de la CIF, avec possibilité d'exécution partielle ou totale au siège du cabinet, selon l'option retenue.

VIII. Profil et qualifications du cabinet

8.1.Éligibilité

Peuvent soumissionner les cabinets :

- Légalement constitués et en règle vis-à-vis de l'administration fiscale ;
- Disposant d'une expérience avérée dans la fourniture et le déploiement de logiciels SYCEBNL dans l'espace OHADA (disposer d'un logiciel SYCEBNL reconnu et utilisé par l'ordre des Experts Comptables dans au moins un pays de l'espace OHADA) ;
- N'étant pas sous sanction nationale ou internationale.

8.2.Expérience requise

- Au moins deux (02) années d'expérience dans des missions similaires ;
- Justifier d'au moins dix (10) missions similaires (logiciel SYCEBNL ou équivalent pour ONG, associations, projets de développement).

8.3.Équipe clé

- **Chef de mission / Consultant principal**
 - Bac+5 minimum en comptabilité, finance ou audit ;
 - Bonne maîtrise du SYCEBNL et du SYSCOHADA (être un formateur de formateur SYCEBNL et du SYSCOHADA révisé ; avoir participé à l'élaboration du projet SYCEBNL dans son pays ou dans la sous-région ; etc.) ;
 - Expérience avérée en déploiement de solutions comptables pour EBNL (Établissement à But Non Lucratif).

- **Consultant informatique / fonctionnel**

- o Bac+3 minimum en informatique ou gestion ;
- o Expérience dans l'installation et le support de logiciels comptables (avoir participé à l'installation de logiciel SYCEBNL dans au moins 10 entités à but non lucratifs).

8.4.Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter une offre financière et une offre technique :

a. Offre technique

L'offre technique présente le soumissionnaire ainsi que la méthodologie et un chronogramme de réalisation de la mission.

Le soumissionnaire doit apporter la preuve :

- de son existence légale et de sa régularité vis-à-vis de l'administration fiscale de son pays (une attestation fiscale à jour au 31 mars 2026). L'absence d'une telle preuve est éliminatoire.
- des expériences dont il se prévaut pour la réalisation de la présente mission notamment les qualifications du cabinet et du consultant principal : CV et diplômes, références (Attestation de bonne fin d'exécution) des missions similaires exécutées.

b. Offre financière

Une offre financière détaillée

L'offre financière doit être libellée en Hors taxe (HT) et Toutes taxes comprises (TTC) avec les précisions suivantes:

- le coût du logiciel ;
- le coût de l'implémentation ;
- le coût de la formation du personnel ;
- les frais accessoires (éventuellement).

Modalités de paiement

Les modalités de paiement doivent être précisés et structurées en terme de pourcentage du montant globale de l'offre financière; l'exigibilité de chaque tranche étant conditionnée par un ou des livrables précis.

IX. Critères de sélection

Le marché sera attribué au prestataire suivant les conditions de passation des marchés de la CIF. Sur la base des dossiers fournis, la Direction Générale de la CIF procédera sous sa propre responsabilité et sans obligation de présence des soumissionnaires ou leurs représentants, à une classification des candidatures en attribuant une note selon les modalités ci-après :

Rubriques	Notes
Compétence pour la réalisation de la mission	70 points
Compétitivité de l'offre financière	30 points
Total	100 points

X. Délai de dépôt et de validité des offres

Les offres rédigées en langue française conformément aux orientations du point VIII ci-dessus doivent être envoyées par voie électronique avec pour objet «**Offre pour la fourniture et l'implémentation d'un logiciel comptable conforme au SYCEBNL**» au plus tard, le **15 mai 2026 à 16H00 GMT** à l'adresse électronique digicoop-wa@cif-ao.org.

Le délai de validité des offres des prestataires est de soixante (60) jours à compter de la date limite de réception par la CIF.

NB : La CIF se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel d'offres sans obligation de s'en justifier auprès des soumissionnaires.

Ouagadougou, le 21 avril 2026

 **Le Directeur Général,**

Dr. Mathieu SOGLONOU